

Information CGT N° 3 – 18.05.2015

Fusion des Directions Régionales de l'Etat : ça avance ! La CGT mobilisée

Le 12 mai dernier, les Préfets des deux régions ont réuni, pour la quatrième fois, les organisations syndicales afin de présenter l'état d'avancée de leurs travaux sur la réorganisation des services régionaux de l'état de Franche-Comté et de Bourgogne. Trois représentants CGT participaient à cette réunion.

La CGT a précisé que, même si son rôle aujourd'hui est de défendre les intérêts des agents de la région Bourgogne – Franche-Comté, son action a une portée nationale puisqu'il ne saurait y avoir des discriminations dans le traitement des fonctionnaires ou agents de l'État sur l'ensemble du territoire national.

La lecture de la lettre de mission envoyée par le 1^{er} ministre aux deux Préfets nous laisse plutôt dubitatifs :

- dans un premier temps les propos tenus semblent annoncer un grand bouleversement avec notamment : « l'opportunité de transformer en profondeur », « une refonte de l'organisation », « donner plus de marges de manœuvre » et une réforme « pleinement interministérielle » et on peut alors facilement imaginer les scénarios les plus fous,
- mais ensuite cet élan est freiné lorsqu'il est précisé que « les anciennes directions régionales ont vocation à constituer une direction unique », ce qui laisse croire que le schéma actuel serait conservé.

Le regroupement interministériel des fonctions support régionales nous inquiète.

A ce stade nous ne mesurons pas la place de la revue des missions de l'État et de la mission interministérielle d'inspection dans cette communication.

Concernant le dialogue social, s'il est affirmé comme un « impératif essentiel », la précision qu'en donne le premier ministre montre qu'il se fera à minima avec une réunion par étape, ce qui élimine les possibilités de négociation et transforme le dialogue social en séance d'information !



Une chose cependant saute aux yeux. Nous sommes fonctionnaires et agents de l'État et à ce titre nous effectuons des missions de service public et d'intérêt général à destination de l'ensemble des citoyens qui souhaitent y avoir accès.

Mais dans la note de cadrage du 1^{er} ministre, il n'est pas fait allusion au besoin de maintien des services rendus aux usagers. La CGT a demandé à nouveau de disposer d'une étude d'impact sur ce sujet.

RGPP, REATE, MAP, MAPTAM, NOTRe...

5 réformes en moins de 10 ans, la réforme précédente n'est pas encore "digérée" qu'une autre arrive !

La CGT a déjà dénoncé à de multiples reprises les difficultés soulevées par les précédentes réformes : fragilisation des équipes de travail, destruction des missions publiques, stress des personnels, absence de gestion sérieuse des conséquences sociales etc. ...

Les leçons ne semblent pas avoir été retenues et nous nous préparons à reproduire les mêmes erreurs coûteuses à la charge des contribuables. Et le gouvernement prétend vouloir faire des économies !

IMPACTS EN MATIERE DE RH

Le double langage de « l'impact en matière de ressources humaines » ne nous trompe pas : on ne peut pas vouloir le maintien des compétences sans se préoccuper du maintien des effectifs.

On connaît le résultat : destruction d'emplois, dégradation du service au public, souffrance des agents...

À ce sujet nous rappelons le rapport sur la RGPP qui pointait l'inadéquation effectifs/missions.

La CGT a rappelé son exigence de voir effectifs et missions conservés.

ACCOMPAGNEMENT ? Pour aller où ?

La CGT trouve inacceptable de vouloir « accompagner » les agents sans savoir où on veut les emmener !

Pour la CGT, transparence et cohérence sont les seuls moyens de dire la vérité aux agents. Il faut donc définir les priorités et apporter rapidement les précisions suivantes :

- Scénario retenu : mono site ? bi-site ?
- Périmètre des futures directions régionales,
- Missions,
- Effectifs immédiats et effectifs « cible »,
- Mode d'information des syndicats dans tous les services actuels de façon formelle. Pour la CGT, le dialogue « informel » n'est pas du dialogue social,
- Officialisation des rencontres interrégionales à tous les niveaux.

La CGT est particulièrement soucieuse du devenir des agents. Elle sera aux côtés de tous pour leur assurer de continuer à travailler dans la dignité à laquelle ils ont droit. L'efficacité ne se décrète pas elle se construit collectivement.

La CGT défendra la qualité du service public au profit des usagers, ce qui implique une définition préalable des effectifs et des missions ainsi que son implantation territoriale.

Vous pouvez contacter les militants CGT de votre administration ou

CGT Bourgogne : - Tel : 03.80.67.35.67 - Mail : bourgogne@cgt.fr

CGT FRANCHE COMTE - Tél. 03.81.81.32.49 - Mail : franche-comte@cgt.fr